

Imaginer Décrire
 Lire Documenter
 Chercher Trouver Courir
 Témoigner Expliquer
 Aimer
 Bouquiner Consulter Raconter
 Déchiffrer Adorer
 Feuilletter Exprimer
 Marcher Quérir Écrire
 Photographier Jouer
 Réfléchir Entreprendre Agir
 Concevoir Contribuer
 Illustrer Peindre
 Évoquer Vivre Représenter
 Construire Suggérer
 Élaborer Imprimer
 Graver Être
 Refléter Créer Fasciner
 Croire Découvrir
 Ériger Flâner Instruire
 Admirer Ouvrir
 Respirer Enchanter
 Apaiser Rencontrer
 Lire Choisir
 Illustrer Rire Écrire
 Étudier Travailler
 Regarder Ponctuer
 Scintiller Parler
 Tintinnabuler Collectionner
 Regrouper Griser Imaginer
 Dialoguer Perfectionner
 Décrire Agir



Des années de travaux ont été faites sur le site de rétrofit. Les travaux ont été un village de montagne pour le centre de l'ensemble de l'équipe de l'État. Plus de 1000 personnes ont travaillé sur le site.

Voyage dans le temps au pays des Houches

Voilà quelques années que l'on parle de la région de la vallée de la Maurienne. C'est une région qui a été marquée par la guerre. C'est une région qui a été marquée par la guerre. C'est une région qui a été marquée par la guerre.

Les enjeux de la vallée de la Maurienne

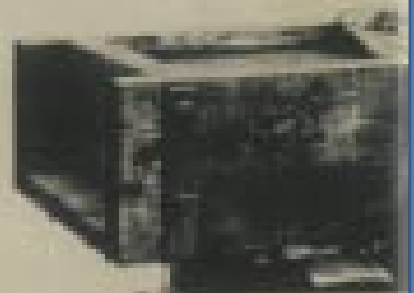
Depuis 1945, la vallée de la Maurienne a connu une grande transformation. C'est une région qui a été marquée par la guerre. C'est une région qui a été marquée par la guerre.

La vallée de la Maurienne est une région qui a été marquée par la guerre. C'est une région qui a été marquée par la guerre.

La région de la Maurienne est une région qui a été marquée par la guerre. C'est une région qui a été marquée par la guerre.

L'installation des hommes

Voilà quelques années que l'on parle de la région de la Maurienne. C'est une région qui a été marquée par la guerre. C'est une région qui a été marquée par la guerre.



Une situation de la vallée

La situation de la vallée de la Maurienne est une situation qui a été marquée par la guerre. C'est une situation qui a été marquée par la guerre.





Le Viêt Nam après l'indépendance

Le Vietnam indépendant a connu une période de reconstruction et de développement économique. Le régime a mis en œuvre des réformes agraires et a encouragé l'industrie nationale. Cependant, le pays a été divisé en deux zones sous contrôle américain et soviétique. Cette division a conduit à la guerre civile vietnamite, qui a duré de 1955 à 1975. Le Nord Vietnam a été contrôlé par le Parti communiste, tandis que le Sud Vietnam a été contrôlé par le régime pro-américain. La guerre a entraîné de nombreuses pertes humaines et matérielles, ainsi qu'une dévastation de l'environnement.

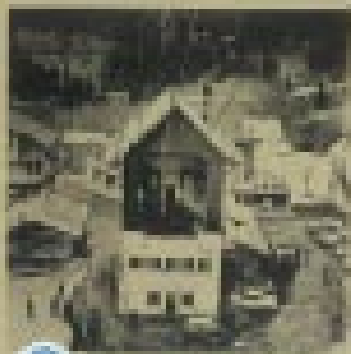
Après la chute du régime de Diem en 1954, le Vietnam a été divisé en deux zones. Le Nord a été contrôlé par le Parti communiste, tandis que le Sud a été contrôlé par le régime pro-américain. La guerre civile a éclaté en 1955 et a duré jusqu'en 1975. Le Nord a remporté la guerre et a uni le pays sous son contrôle. Le régime communiste a mis en œuvre des réformes agraires et a encouragé l'industrie nationale. Cependant, le pays a souffert de la guerre et de la dévastation de l'environnement.

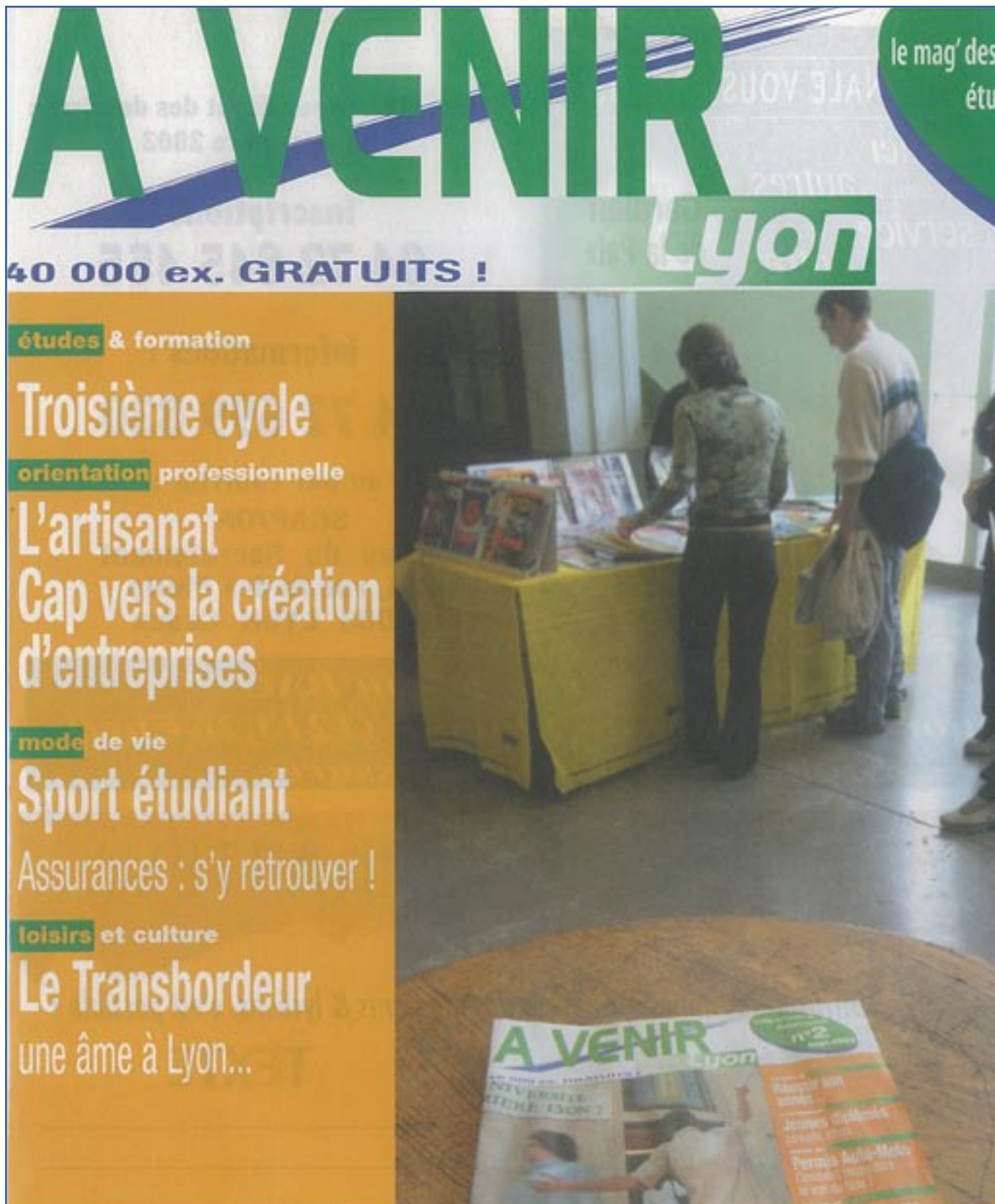
Le régime communiste a mis en œuvre des réformes agraires et a encouragé l'industrie nationale. Cependant, le pays a souffert de la guerre et de la dévastation de l'environnement. Le régime a également encouragé la culture et les arts, mais a également réprimé la liberté d'expression.

Le Vietnam, l'Indochine et le Japon

Le Vietnam a été occupé par le Japon pendant la Seconde Guerre mondiale. Le régime japonais a encouragé le développement économique et a encouragé la culture japonaise. Cependant, le régime a également réprimé la liberté d'expression. Après la guerre, le Vietnam a été divisé en deux zones sous contrôle américain et soviétique.

Le régime communiste de Hô Chi Minh au Vietnam après l'indépendance





À l'origine de la création du gratuit lyonnais À venir tiré à 40 000 exemplaires, j'étais responsable des pages Culture et Loisirs.

SOYONS RÉSISTANTS !

par Jessica Compi



L'indignation est la force de la jeunesse

Lycéens et étudiants français d'aujourd'hui n'ont pas vécu les affaires de la guerre. Mais, j'imagine que beaucoup d'entre vous se sont étonnés quelles auraient été leurs réactions, leurs coups... Même si un seul est envisageable, "Aurais-je été meilleur ou pire que ces gars ?..."

D'autres ont refusé de se soumettre, n'ont pas sagement accepté l'horreur. Il y avait des clandestins, des hommes, des femmes, des jeunes... Tous étaient considérés comme des terroristes par leurs poursuivants. Tous étaient des ouvriers anonymes de la résistance. J'ai rencontré l'un d'entre eux, Denise Domenach-Lallich. Elle avait 16 ans en octobre 1940.

Les circonstances ont créé son engagement. Les repas familiaux animés ont su aiguiser son sens critique. Son père se rendait fréquemment en Allemagne : il s'était rendu compte, inquiet, de la montée du nazisme. Pourtant à cette époque, certains français admiraient la jeunesse allemande travailleuse, disciplinée, sportive sans voir l'embrigadement. Certains reprochaient aux juifs d'occuper des places trop importantes (cf. Léon Blum président du conseil). Pour d'autres, le nazisme représentait le meilleur rempart contre le communisme. "Le nazisme a été toléré au lieu de soulever l'indignation". Bien d'autres résistants, sans prédispositions familiales se sont engagés... Parce qu'ils rêvaient d'autre chose. Parce qu'ils ne pouvaient pas se laisser bombarder sans rien faire... (cf. pendant la nuit du 9 au 10 mai 1940, les allemands bombardent l'aérodrome de Bron).

L'annonce de l'armistice par Pétain, du renoncement de quelques-uns, marque le début de la lutte clandestine. Denise commence naturellement à recopier les tracts écrits par son grand frère et son ami Gilbert Dru, assassiné. Il n'y avait pas de machine à écrire et il fallait informer... Avec l'amélioration des techniques, ils vont

Lyon a joué un rôle de premier plan dans l'organisation clandestine en devenant un des principaux

Résistance Ici, les mouvements de Résistance de la zone sud se sont réunis autour de Jean Moulin en créant le MUR (Mouvement de Résistance). Lyon est considéré comme la capitale de la Résistance... Le soixantième anniversaire du débarquement (1944) doit nous rappeler à ne pas oublier pour recommencer... Churchill est convaincu que le seul moyen de battre les allemands est de porter la guerre en territoire ennemi. Il lance l'opération Overlord. Mais, là enfin, c'était

la Résistance (Combat...), parfois des armes, sans le savoir. Les agents de liaison étaient souvent des jeunes filles, suscitant peu de méfiance.

Les jeunes organisaient des manifestations pour montrer aux Lyonnais qu'ils n'avaient pas capitulé. Ils chantaient la Marseillaise près de la statue de la République de la place Carnot. Ils ont investi un cinéma diffusant le film antisémite le *Juif Süss*. Leur chahut a empêché la projection. Victoire ! Les débuts de la résistance semblent encore bon enfant...

répondre aux problèmes des jeunes deviendront la branche jeune du MUR (Mouvement de Résistance), des UEP (Unités de l'Éducation Populaire), des UEP (Unités de l'Éducation Populaire). Les responsabilités au sein des rangs cruellement éclaircis par les départs au maquis.



Maître mot : secret et sécurité

En novembre 1942, tout change. C'est la seconde occupation de la zone libre. Les actions deviennent secrètes et hautement sécurisées. La Gestapo, et plus tard la Milice traquent les résistants. Chaque résistant à un nom de guerre. Il faut maintenant se méfier de tout. La lutte clandestine s'organise. Louis Jacques Rollet, Georges Godard et Louis Rigal se réunissent sous le nom de Forces Universitaires de Libération. En février 1942, ils lancent un journal, *Libre France* et fusionnent



A partir du printemps 43, date de la mise en place du Service Obligatoire du Travail (SOT), les jeunes résistants du département des étudiants pour l'Action (DEA) réquisitionnent les garçons nés en 1924 pour partir travailler dans les usines où ils étaient censés fabriquer des faux papiers, cartes d'alimentation, papiers militaires vers les maquis du Vercors et de la Gestapo contrôlait... Le danger était surtout dans les trains et sur les routes. Les résistants bloquaient les entrées et pour passer leurs papiers et ouvrir son sac.

Ensuite Denise Domenach-Lallich rejoint la clandestinité. Elle était recherchée n'a pas vécu la libération de Lyon. Les allemands ont pu soigner de nombreux résistants. Beaucoup sont morts pour la liberté. Elle termine sa vie par ces mots, lucide : "Une heureuse, mais ne serait pas"

N'oublions pas... fais referer de l'histoire mondiale... Retiens l'humain, la foi en chaînes va

loisirs
culture

LES "LUMIÈRE" SUR LA VILLE

par Jessica Compois

A la lumière des frères Lumière...

A la fin du XIX^{ème} siècle, la famille Lumière décide de s'installer rural de Monplaisir. Le "quartier Lumière" comprend alors l'usine 260 ouvriers et la demeure familiale. En 1960, tout fut détruit villa Lumière et d'un vieil hangar abandonné devenu le hangar. Aujourd'hui, l'institut Lumière est la mémoire des origines du cinéma.

En 1645, un scientifique allemand invente la lanterne, chambre noire inversée agrandissant l'image avec une lentille. C'est en quelque sorte l'ancêtre du projecteur à diapositives. Les chercheurs intéressés par la diffusion d'image en mouvement pour raconter une histoire ont aussi utilisé les théâtres d'ombres, le zootrope, le praxinoscope... Le 26 décembre 1894, un article du Lyon Républicain rapporte que "les frères Lumière [...] travaillent actuellement à la construction d'un nouveau kinéographe, non moins remarquable que celui d'Edison et dont les Lyonnais auront sous peu, croyons-nous, la primeur".

Filmer la vie !

En fait, c'est un public parisien et re 22 mars suivant à la première démonstration avec lequel Louis Lumière projette la "Séance locale de la Société d'encouragement nationale, un mois avant la première séance publique, première fois grâce au Cinématographe devient visible par toute une assemblée. Les premières projections en France (Paris, Lyon, La Ciotat, Grend (Bruxelles, Louvain) auront lieu avec un programme étoffé durant l'année 1895.

L'appareil est décrit précisément dans le brevet du 13 février 1895. Ce principe est ainsi résumé dans le préambule du brevet : "Le mécanisme de cet appareil à pour caractère essentiel d'agir par intermittence sur un ruban régulièrement perforé de manière à lui imprimer des déplacements successifs séparés par des temps de repos pendant lesquels s'opère soit l'impression, soit la vision des épreuves".

C'est finalement un processus très similaire à celui de la machine à coudre, qui fait successivement avancer et s'immobiliser du tissu, le temps que le point soit réalisé. Le cinématographe est un appareil permettant de recueillir par des séries d'épreuves instantanées tous les mouvements qui, pendant un temps donné, ont défilé devant l'objectif.

Avant d'être réellement fiable, l'ingénieur Jules Carpentier, enthousiaste de la projection du 22 mars, et Louis Lumière ont travaillé sur divers prototypes, adaptés aux contingences économiques et techniques de la production en série. La correspondance heureusement échangée entre les deux hommes témoigne des étapes de la mise au point et de l'urgence avec laquelle il fallait arriver à la série pour ne pas se laisser dépasser par la concurrence. Parallèlement, Louis Lumière travaillait avec Victor Planchon pour la fabrication des pellicules couchées avec une émulsion dérivée des plaques photographiques "Étiquette bleue", afin de ne pas être dépendant de fournisseurs étrangers comme Blair ou Eastman. L'aventure des tournages et de la diffusion à grande échelle des films pouvait alors commencer. Le 28 décembre 1895, au Salon Indien du Grand Café à Paris, a lieu la première séance publique payante du Cinématographe Lumière. Une dizaine de films la composait.

Après le succès français et dès 1896, les Lumière décident d'envoyer des opérateurs filmer le monde. Les élus, tel Gabriel Veyre sont en quelque sorte les précurseurs des grands reporters.

Les Lumière offrent le monde au monde... Ils ont tourné plus de 1500 films concernant l'enfance, les français au travail ou au repos, l'actualité...

Le musée de la villa Lumière vous étonnera. Les Lumière sont des chercheurs inépuisables. En 1900, ils posent le brevet du photorama, premier procédé de photo panoramique à 360° et ce, grâce à un appareil appelé périphote. En 1903, ils inventent les plaques autochromes, rendant possible la photographie couleur. Grâce à d'astucieuses lunettes, découvrez des photos de

Vivre le cinéma

Cheque mois, l'institut Lumière propose aux cinéphiles d'approfondir quelques champs thématiques. Pour commencer l'année 2004, la programmation a choisi le rire en montrant, un panorama de films comiques. Deux films de Dino Risi sont à l'affiche : le fantaron et les nouveaux monstres. Le premier, datant de 1962 met en scène Vittorio Gassman, Jean-Louis Trintignant et Catherine Spaak et se déroule à Rome, un 15 août. Le second (1977) propose à Vittorio Gassman, Ornella Muti, Alberto Sordi et Ugo Tognazzi, en une douzaine de sketches, de traquer les comportements monstrueux et cyniques de l'Italie moderne. Cette déconade fustige à tout va l'Église, la petite bourgeoisie et la politique. Le grand frisson (1978) de et avec Mel Brooks raconte l'histoire d'un éminent psychiatre, Richard H. Thorndyke, arrivant à Los Angeles pour s'occuper d'un asile dont l'ancien directeur vient de disparaître. Mel Brooks a dédié son film à Hitchcock. Il se livre à une série de parodies inspirées des plus grands classiques du maître du suspense. L'univers psychiatrique est celui de La maison du docteur Edwards. L'action de MASH (palme d'or Cannes 1970) de Robert Altman (1970) se déroule pendant la guerre de Corée. Trois soldats toujours prêts à draguez et à semer la zizanie rejoignent une antenne chirurgicale soignant les blessés du front... MASH reste une merveille de comédie anarchiste et je-m'en-foutiste concentrant le meilleur de la culture contestataire américaine des années 60. L'incontournable Monty Python, sacré Graal, de Terry Gilliam et Terry Jones est également au rendez-vous ! Au mois de février, l'institut Lumière propose de découvrir la production de Bollywood. Etrange mélange de stars colorées, de musiques irrésistibles, de danses, d'intrigues amoureuses...

L'institut Lumière vous fera redécouvrir le cinéma et son histoire. Henri Langlois résume les aspirations de Louis Lumière : "Il fut un temps où le cinéma sortait des arbres, jaillissait de la mer, où l'homme à la caméra magique s'arrêtait sur les places, entrait dans les cafés, où tous les écrans ouvraient une fenêtre sur l'infini. Ce fut le temps de Louis Lumière...". Faites le voyage vers le cinéma, mettez le noir et blanc

Cinéma

L'achat des billets pour la séance se fait sur place, à l'accueil, lors de la projection. Pour les soirées de projection, nous recommandons d'acheter ses billets en vente possible par téléphone du mardi au dimanche de 14h à 19h.
Tarif normal 6,50 Euros
Tarif réduit 5,50 Euros

Musée Lumière - exposition
Horaires : du mardi au dimanche de 14h à 19h.
Tarif normal 6,00 Euros
Tarif réduit 5,00 Euros

21, qu
9 Euros prévente
Fridge - ru

Loft -

Fish - 21, qu

Soirée infirmière St Lu
Loft -

culture

LES FORMES ONT UNE VIE, C'EST MONSIEUR FOCILLON QUI LE DIT...

par Jessica Compois

Avec son père, graveur de son état, il apprend à apprécier les qualités de l'eau forte (procédé de gravure reposant sur la morsure de la plaque du cuivre par l'acide, créant des dégradés de noirs fascinant). Piranèse, illustre graveur de la Renaissance, sera le sujet de sa thèse soutenue et publiée en 1918. Il écrit respectivement en 1919 et 1930 deux ouvrages consacrés à l'estampe, *La technique et le sentiment* et *Les maîtres de l'estampe*. A propos d'une gravure de Daumier, les commissaires de l'exposition ont retenu : "toute caricature est une transfiguration. Le grand caricaturiste n'est pas un homme d'esprit, c'est un visionnaire". Focillon est particulièrement attaché aux graveurs visionnaires qui "interprètent plus qu'ils n'imitent et ils transfigurent plus qu'ils n'interprètent. Ils ne se contentent pas de notre univers [...] il n'est pour eux qu'un cadre provisoire ou si l'on veut un point de départ".



Entre 1913 et 1923, Focillon est le directeur du musée des Beaux arts de Lyon. Il pratique une politique ambitieuse d'acquisitions, même s'il bénéficie de peu de moyens. Il enrichit le musée de peintures du XIX^{ème} siècle (Rousseau, Millet, Corot, Flandrin), d'estampes et de la collection Raphaël

est exposée pour la première fois depuis l'époque de Focillon. Un journaliste Lyonnais dira de lui en 1914 : "On pouvait craindre que monsieur Focillon, homme de lettre et professeur de faculté ne se limitât au rôle d'un aimable érudit [...] En réalité c'est un homme d'action. Ce myope à l'œil savant, ce gentleman aux larges épaules est capable de conduire comme il faut l'institution qui lui a été confié".



Après son passage lyonnais, Henry Focillon est appelé à Paris, à la Sorbonne. Il succède en 1924 au fameux iconographe médiéviste Emile Mâle. Focillon est fasciné par la complexité de l'art des périodes de transition. Il apporte une nouvelle approche de cette période parfois dénigrée. Il refuse de penser que l'art se résume à un réseau d'influence. Il met en avant la relation de l'œuvre, des formes avec l'architecture. Il recherche les lois internes de la création des formes. Chaque œuvre présentée montre comment les figures sont comprises dans le cadre architectural, comment elles sont soumises, sans altérer leur qualité.

Fort de ses dons d'orateurs, les propos de Focillon résonnent dans les cercles étudiants. Il prône la connaissance directe des œuvres. Et, pour cela, accroît les collections des musées ouverts aux étudiants. (cf. le musée des moulines de Lyon). Il incite ses élèves

Henry Focillon est considéré comme le fondateur de l'histoire de l'art, en tant que discipline en titre que l'histoire ou la biologie. L'exposition au musée des Beaux Arts restitue sa pensée à travers chaque œuvre présentée correspond un ensemble de ses nombreux ouvrages. Le but est d'offrir une lecture et une interprétation. Les salles du Musée des Beaux Arts de Lyon deviennent pour l'occasion un lieu de méditation qu'aurait pu imaginer Focillon.

En 1933, Focillon part pour les Etats-Unis, il ne reviendra pas en France. Il est professeur à l'université de Yale. Son ouvrage le plus célèbre *La vie des formes*, publié en 1934, étend et généralise, sur un ton poétique, ses travaux consacrés aux lois de la composition à l'art moderne. Malgré sa spécialisation en art médiéval, Focillon a toujours porté beaucoup d'intérêt à l'art de son temps. Il a été chroniqueur, rédacteur des comptes rendus de salons d'artistes pour la gazette des beaux arts. Sa vision de l'art moderne n'est cependant pas celle d'un visionnaire. Il minimise l'apport du cubisme et du futurisme et ignore le surréalisme. Pourtant, il met en avant des artistes méconnus ou inclassables tels Vuillard, Modigliani, Matisse.



Outre les formes médiévales et les thématiques modernes, l'exposition de Focillon invite le spectateur au voyage, à la découverte de l'ailleurs. Il est, très tôt, spécialiste de l'art de l'extrême orient. Il nous emmène au Japon par sa passion pour Hokusai, au Tibet, en Chine, en Roumanie, en Espagne et Italie. En 1913 et 1921, déjà, il écrit respectivement sur *Hokusai* et sur *L'art bouddhique dans l'ouest*.

il fait entrer au musée des Beaux Arts de Lyon une collection de poteries chinoises. De magnifiques œuvres sont présentes, aussi les étonnantes sculptures de Steriadi.

L'exposition de Lyon est une œuvre. Ce concept d'œuvre n'est pas une simple contemplation mais une réflexion sur les œuvres dans leur contexte.

Si l'on veut bien se souvenir de l'exposition du musée de Lyon fait vivre un temps. Elle ouvre un dialogue entre le XII^{ème} siècle roman et le bouddhisme qu'a

espagnol contemporain. Elle fait réfléchir sur la sculpture au sein de la figure au sein de l'espace pour les plus philosophes de son propre positionnement dans l'espace...

Exposition *La vie des formes* de Henry Focillon et les arts de Lyon, place des Arts, du 26 avril au 26 mai 2013.

COMPÉTITION La préparation de la piste du Kandahar

Union sacrée autour de la Verte



Guides et moniteurs travaillent ensemble, notamment pour la pose des "filets A".



CHAMONIX / LES HOUCHES

La préparation de la légendaire Verte des Houches mobilise jour et nuit, moniteurs des ESP de la vallée, guides de la compagnie, d'ameurs, snow-maker, hommes en noir du club des sports. Manu Yout et Marc Battendier, respectivement chef des pistes slalom et descente.

Depuis cet automne, les sept plateformes télé et la tribune VIP du goulet sont installés et les abords de la piste préparés. Mais l'effervescence a vraiment commencé au sortir des vacances de Noël, le 5 janvier.

La préparation de la piste débute par le transport du matériel depuis Maison-neuve. De nuit, filets, piquets et autres sont acheminés par les dameuses, dans des paniers créés pour l'oc-

casion, vers les points stratégiques de la Verte.

Puis, la pose des filets A, B, C et la gestion de la neige en terme de quantité et de dureté constituent les deux pôles de travail.

La pose des filets

Les filets A sont suspendus et implantés dans les passages les plus dangereux, dans les grandes courbes. Les 15 km de filet B bordent la Verte. Pour être efficace, ils doivent effleurer la neige. Toit un équilibre à trouver à coup de pelle et de vérifications. Les filets C protègent les filets A et B de l'intrusion des spectateurs inconscients de dangers. Ceux-ci, plus pitifs, sont posés pendant la semaine précédant la course.

La gestion de la neige

Quarante centimètres d'épaisseur de neige sont nécessaires. Les organisa-

teurs, à l'aide d'une sonde, vérifient cette épaisseur chaque jour. On racie d'un côté pour rajouter de l'autre et ainsi, niveler la Verte. Par souci de sécurité, la quarantaine de canons à neige qui jalonnent la piste sont enlevés. Cela, sans omettre de prévoir les éventuels besoins en neige.

Parce que la neige est actuellement trop "douce", on utilisera certainement le stembar. Cette barre, longue de 6 mètres et percée de micros trous, est fixée à un tuyau, lui-même fixé sur les colonnes des canons à neige. Le stembar permet d'injecter de l'eau quand la neige est trop molle et d'obtenir "l'effet patinoire". Mais, cet outil nécessite du froid. Le redoux annoncé en fin de semaine inquiète. Les conditions d'enneigement optimales sont toutefois réunies.

La création d'un tel évène-

REPÈRES

LE TRAVAIL EN AMONT

■ Coup d'envoi de la préparation de la piste, le 5 janvier 2006.

Une vingtaine de personnes sont embauchées à temps plein jusqu'aux entraînements (à partir du 24 janvier) pour mettre en place les filets et préparer la neige.

LES CARACTÉRISTIQUES DE LA PISTE

■ Le départ de la descente est à 1 671 m d'altitude pour une arrivée à 1 001 m, soit 670 m de dénivelé et 3 343 m de longueur. Le départ du slalom est à 1 193 m, pour une arrivée à 1 000 m, soit 193 m de dénivelé.

ment ne peut se faire sans le travail enthousiaste d'hommes d'expérience.

Jessica COMPOIS

KANDAHAR Un Chamoniard dans le super-combiné

Bilan positif



Pour Guillermo Fayed, la notoriété de Luc Alphard n'est pas encore là, mais déjà, ses supporters ne sont pas des frieux !

Photos DL/Philippe CORTAY

CHAMONIX / LES HOUCHES

Avec un total de 2 minutes, 41 secondes et 7 centièmes pour les deux épreuves, l'idole locale, Guillermo Fayed se place 34^e du super-combiné du Kandahar.

Après la descente du super-combiné, Gus est quelque peu déçu de sa prestation. «J'ai fait une grosse faute, donc pour le slalom à venir, je n'ai rien à perdre.» Guillermo est 38^e au départ du slalom du super-combiné. Il sait les chutes, les portes ratées des autres concurrents. Ça fait réfléchir le skieur et il retient ses jambes, sa combativité, histoire d'arriver en

bas et de se classer. «J'ai pas osé tout lâcher, et du coup je ne rentre pas dans les trente meilleurs. J'ai les skis tenus tout le long. Donc ça ne l'a pas fait. Rentré dans les trente freinte m'aurait permis d'avoir un meilleur dossard la prochaine fois. Parce qu'aujourd'hui, je pars loin quand même. Mais bon, la consigne était de se faire plaisir et d'arriver en bas sans chute !» La polyvalence des skieurs est indispensable à la réussite d'un super-combiné. Alors souvent, les entraînements de descente se terminent par deux ou trois manches de slalom. «C'est pas du tout le même ski.»

Samedi, Guillermo a marqué des points avec sa 25^e

place en descente. «C'est bien, mais on en veut toujours plus. J'aurais aimé faire encore mieux.» C'est sûr, Gus a un tempérament de vainqueur ! Et ça, son fan-club l'a bien compris. «En tout cas, c'était vraiment une magnifique expérience. Skier à la maison, c'est toujours bon. Mais au-delà de ça, tous les Français ont vraiment été suivis. Et ça fait vraiment du bien de se sentir supporter. J'espère que ça va continuer longtemps.»

Et après ?

«La semaine prochaine, je serais à Val d'Isère. J'attends beaucoup de cette descente. Ensuite, je participe à la descente de Beaver aux États-

Unis puis à celle de Kvitjell en Norvège. Cette saison de compétitions est vraiment importante pour moi. Le but est de marquer des points dans le circuit de coupe du monde. Le défi de ma saison est de découvrir ces pistes de descente que je ne connais pas encore et bien sûr de me placer. Je ne participerai donc pas à la coupe d'Europe des Houches, la semaine prochaine. Elle a lieu en même temps que Val d'Isère. Je poursuis mon circuit. J'ai marqué quelques points sur la descente d'hier. Si ça continue comme ça, et si j'arrive à marquer à Kvitjell, 2008 sera une bonne saison !»

Jessica COMPOES

FIGURES DU MONT-BLANC Benji Masino gardien de buvette atypique

Benjamin, entre rire et insurrection



Benjamin, le rayon de soleil de Caillet.

CHAMONIX

Sil le train du Montenvers fête cette année ces 100 ans, la buvette de Caillet est encore plus ancienne. Là-haut, perché au bord du vide, Benjamin Masino, toujours accompagné de Peanuts, vous servira une petite restauration dans un cadre alpin avec vue panoramique sur le golf et les aiguilles Rouges. Benjamin, petite taille mais grand cœur, gère la buvette depuis 2001. Il

y avait travaillé plusieurs années auparavant auprès de Véronique Roux. Ce personnage atypique et débrouillard passe trois étés sans électricité avant de récupérer le courant de la ligne de chemin de fer. En 2004, il installe un relais solaire ce qui lui permet de « faire tourner deux frigos jour et nuit, une cafetière, un ordi pour la musique et une friteuse, pour confectionner les premières écolites de la vallée ! » Caillet étant la première buvette d'altitude équipée en solaire.

Benjamin est bien à Caillet, loin de la foule et de la chaleur. « C'est une occupation estivale à petite rémunération plus qu'une poule aux œufs d'or. La fréquentation est en baisse depuis les années euro » note le cafetier.

« Quand le bouquetin s'insurge, l'edelweiss repousse »

Benjamin s'est toujours débrouillé dans la vie, mais il connaît les situations précaires. Avant de reprendre la concession de Caillet, il tra-

REPÈRES

BIO EXPRESS

■ Fil du grand guide Yvon Masino, Benji est âgé de 36 ans. Ski man, l'hiver, sa buvette est son refuge et sa vie en été.

ACCÈS BUVETTE

■ A la montée, deux chemins permettent d'accéder à la buvette de Caillet : un au départ des Planards, l'autre juste après la Bergerie (plus rapide mais plus raide). En redescendant à pied du Montenvers, on trouve Caillet après à peine 30 minutes de marche.

vailait à Paris. Il pratiquait la photo et était intermittent du spectacle. « Je démonte puis je remonte... (grand éclat de rire). Plus sérieusement, je m'occupais de l'installation vidéo pour les défilés de mode... » Ses yeux à cette simple évocation se mettent à briller. « Je les ai toutes vu nues, elles sont pas terribles en fait ! »

Depuis quelques années, il pratique le parapente et adore voyager pour voler. Enfant de la vallée, il aime le ski, mais attend que le pass ait un vrai tarif "gens du pays" pour y retourner. Ce freerider émérite est l'ami des plus fines spatules de la vallée. Un peu à la manière Bruno Masure, Benjamin est le spécialiste du dicton du jour. Celui qui caractérise parfaitement ce montagnard indépendant est « Quand le bouquetin s'insurge, l'edelweiss repousse... » **Jessica COMPOIS**

Coup de cœur

« **A** lors mon coup de cœur musical du moment c'est "Chinoise man" et surtout "Got that true". Sinon, mes coups de cœur vont à la beauté de la montagne hors

saison, surtout l'automne, à la buvette de Caillet (pour le cadre de vie en été mais pas pour ce qu'elle rapporte) et à tous mes bons vieux amis de la vallée. » □

Coup de blues

« **A**ujourd'hui les logements chamoniards sont devenus hors de prix et en revanche les salaires dérisoires. Vivre à Chamonix coûte un "saladier" (petite ex-

pression du coin, en clair "un œil"). Le Chamonix "village" s'est désormais travesti en station de ski.

Maintenant on vit ici dans une cage dorée. » □

La Commune en images

N'hésitez pas à nous envoyer suggestions, remarques, idées, photos
à l'adresse suivante : bulletin@leshouches.fr



M
U
N
I
C
I
P
A
L
D
E
S
H
O
U
C
H
E
S

Communauté de communes, la machine est lancée !

En 1966, pour les besoins de la construction des paravalanches, l'idée de la constitution d'un syndicat intercommunal naît avec la création du SIVOM HVA. La démarche coopérative n'est donc pas nouvelle. En 2012, l'État imposera aux communes de se constituer en communautés de communes. Autant prendre les devants. Les quatre communes de Servoz, des Houches, de Chamonix et de Vallorcine ont ainsi proposé un périmètre à Monsieur le Préfet en juillet 2009. Initialement, la préfecture ne semblait pas vraiment d'accord avec ce périmètre estimé trop petit. En considérant que la haute vallée possède une identité forte, très différente des villes et villages de basse vallée, les élus ont défendu le projet avec beaucoup de conviction. Lorsque l'arrêté préfectoral est signé le 19 novembre dernier, c'est presque une surprise... La mise en place effective de la communauté de communes de la vallée de Chamonix Mont-Blanc est fixée au début de l'année 2010. Explications.

La création

Même si leur périmètre d'action est identique, le SIVOM HVA n'exercera pas toutes les compétences d'une Communauté de Communes. C'est donc bien une création et non une transformation. Les élus des quatre communes, d'une seule voix ont adressé une demande fin juillet au Préfet en précisant le périmètre souhaité (contigu et sans enclave). L'arrêté de périmètre est intervenu le 19 novembre 2009. Aussitôt réuni en conseil municipal, les élus de chaque commune ont délibéré sur les statuts de cette « super commune ».

La communauté de communes doit exercer des compétences obligatoires (aménagement de l'espace, développement économique...) et, au moins, une compétence optionnelle parmi plusieurs « blocs » de compétences (environnement, logement, voirie, gestion équipements culturels ou sportifs, action sociale, assainissement). Parmi les compétences de la future communauté de communes, la plupart sont reprises des syndicats intercommunaux (SIVOM HVA, SIVOM FMB, SIVOM) et seront à nouveau subdélégées aux syndicats précitants (SIVOM FMB, SIVOM) qui devront en conséquence évoluer en syndicats mixtes. Ces compétences pourraient être prises en cours d'année et au plus tard au 01/01/2011.

Le transfert de compétences entraîne le transfert à la communauté de communes des biens, équipements et services publics nécessaires à leur exercice ainsi que les droits et obligations qui y sont attachés. Il ne s'agit pas d'un transfert en pleine propriété, mais simplement de la transmission des droits et obligations du propriétaire. Le bénéficiaire ne dispose pas du droit d'aliéner le bien. Le personnel concerné est automatiquement transféré. Les agents conserveront leurs conditions d'emploi et leurs avantages acquis.

Pour permettre à la communauté de communes de fonctionner, les élus penchent plutôt vers le régime de la taxe professionnelle unique (un taux unique est fixé, à partir du taux moyen pondéré des communes, après une période d'unification des taux. Les communes bénéficient d'une

compensation équivalente à la taxe professionnelle par la année précédente) déduction faite des charges transférées. Il s'agit d'un régime fiscal

optionnel pour les communautés de communes qui doivent l'adopter par délibération du conseil communautaire (majorité simple).



Une mise en commun des moyens humains et matériels



LES COMPÉTENCES TRANSFÉRÉES

- Aménagement de l'espace
- Bolaboration des plans globaux d'aménagement (SCOT, schéma secteur), harmonisation des PLU, création de ZAC à vocation économique, politique transfrontalière, transports et mobilité. L'instruction des permis de construire nécessite une concertation avec les services de l'Etat.
- Développement économique
- Aménagement de zones d'activités industrielles, commerciales, artisanales et touristiques.
- Actions de développement économique d'intérêt communales :
 - Agriculture et Forêt : Mesures d'accompagnement et promotion de ces activités.
 - Tourisme : Accueil, information, promotion du tourisme et commercialisation d'activités touristiques, à travers la création d'un office de tourisme intercommunal.
 - Environnement
 - La collecte et l'élimination des déchets, protection contre les risques naturels (Tignes, col des Montets), protection des rivières, aménagement des sentiers, Plan Climat Énergie Territorial.
 - Logement
 - Bolaboration du plan local d'habitat (PLH), suivi des opérations d'amélioration de l'habitat (OPAH), mise en cohérence de la politique foncière en faveur de logement localif, création de logements sociaux, foyer de jeunes travailleurs, création d'une structure d'EHPAD (hébergement des personnes âgées dépendantes).
 - Construction, entretien, gestion d'équipements culturels et sportifs
 - Sport : Centre sportif Richard Bozon, terrain de football, tremplin de saut, boudrome, stades de ski, subvention aux associations sportives.
 - Culture : Entretien et gestion des bibliothèques, des musées. Le transfert des écoles de musique et de danse prendra effet en septembre 2010.
 - Création et gestion des équipements structurants à l'échelle du territoire.
 - Action sociale
 - Coordination des politiques Enfance et Jeunesse, pilotage et mise en œuvre du Contrat Enfance Jeunesse, aide sociale d'urgence (dans le cadre d'un centre intercommunal d'action sociale)
 - Assainissement
 - Gestion du collecteur intercommunal et des stations d'épuration (Tignes et Villardone)

Le budget en question
Avant le vote du budget, des dispositions transitoires seront mises en place :

- Mandatement par les communes adhérentes puis le remboursement par la communauté de communes

- Mandatement des dépenses de fonctionnement par la communauté de communes dans la limite de ses compétences, pour les compétences transférées, au budget des communes l'année précédente et pour les dépenses d'investissement, dans la limite des crédits ouverts au budget précédent des communes

- Un syndicat intercommunal à vocation multiples (SIVOM) est un établissement public de coopération intercommunale français. Il exerce des responsabilités variées qui lui ont été transférées par les différentes communes. Ce sont les représentants élus par les conseils municipaux des communes membres qui décident et pilotent les actions du SIVOM par le biais du comité syndical et des différentes commissions. Plus, il n'a pas de fiscalité propre.
- Il a tendance aujourd'hui à être remplacé par la communauté de communes dans de nombreux cantons parce qu'elle bénéficie d'un statut juridique plus complet et de compétences étendues. Les projets portés par la communauté de communes peuvent être plus ambitieux. La communauté de communes est un établissement public de coopération intercommunale regroupant plusieurs communes d'un seul tenant et sans enclave. Elle a pour objet d'associer des communes au sein d'un espace de solidarité, en vue de l'élaboration d'un projet commun de développement et d'aménagement de l'espace. C'est en quelque sorte une « super commune ».

Le bulletin municipal des Houches (rubrique Actualité)

Concilement...

Après lecture in extenso des statuts le 7 décembre dernier, les adjoints et conseillers municipaux Houchards ont adopté définitivement la création de la communauté de communes. Aujourd'hui, le champ des projets est vaste. Il ne peuvent être portés que par un regroupement de communes. Il va falloir substituer un système à un autre, les premiers essais seront peut-être difficiles. Mais, nous devons être à la hauteur de l'histoire. Et, il faudra être capable de faire adhérer la population à ce projet d'urgence rappelle Patrick Diola lors de ce conseil extraordinaire.

Les élus ont ensuite élu les délégués chargés de représenter les Houches au sein de la communauté de communes. Service, Chamorix et Vallorcine se sont également réunis au même moment. Le conseil communautaire est au complet, mais c'est seulement après les élections du président, des vice-présidents, du bureau, des pouvoirs délégués et la mise en place des commissions communautaires (dont la commission Locale d'Évaluation des Transferts), que sera inaugurée la communauté de communes.

La communauté de communes représente les quatre communes au sein des comités syndicaux,

elle siège en leur nom et nomme autant de représentants. Elle verse les contributions à la place des communes. La première tâche sera de voter le budget primitif et d'harmoniser les tarifs pour les ordures ménagères, l'assainissement, le centre sportif, les musées, les bibliothèques. Les locaux seront provisoirement situés à Chamorix, au premier étage de l'office de tourisme.

Recours humains, comptabilité, marchés publics, informatique, communication sont des services généraux. Ils seront partagés entre les communes et la communauté de communes selon une convention qui en fixe les modalités.

Pour faire une répartition des sièges fondée sur d'autres critères que la seule population, il sera nécessaire d'obtenir l'accord amiable, c'est à dire à l'unanimité, de l'ensemble des communes. Lors du comité de pilotage du 21 juillet 2009, un total de trente-sept membres a été évoqué, répartis comme tel :

Chamorix : 17 sièges (sur un conseil municipal composé de 29 membres)

Les Houches : 10 sièges (sur un conseil municipal composé de 23 membres)

Service : 6 sièges (sur un conseil municipal composé de 15 membres)

Vallorcine : 4 sièges (sur un conseil municipal composé de 11 membres)

Les élus chargés de représenter leurs communes dans la communauté de communes

A Chamorix : Eric Fournier, Joël Didi Ion, Aurélien Tarmoz, Bernard Olier, Jeanne-Marie Coutier, Jean-Louis Verdier, Yannick Piau, Alain Canali, Daniel Fraymann, Alain Luati, Isabelle Bettin, Michèle Rabloux, Eric Lasserre et Marie-Noëlle Fleury

Aux Houches : Patrick Diola, Xavier Charbelot, Xavier Rousseau, Christophe Bochobay, Noël Labat, Joël Hugo, Yannick Riou, Luc Barber, Patricia Descombes-Serote et Georges Ponca

A Service : Laure Schmitz, Patrick Bouchard, Gilles Brunot, André Dertisbourg, Nicolas Evnard et Sylviane Kantschev

A Vallorcine : Claude Picot, Dominique Ancey, Christophe Chambost, Gérard Burnet



Une première année de mise au point

La Commission Locale d'Évaluation des Transferts (CLET) mettra en œuvre le premier gros chantier de cette communauté de communes. Elle sera composée d'un représentant élu au moins par commune et d'experts éventuels. Son rôle sera de préparer l'évaluation des charges liées aux compétences transférées à la communauté de communes et le montant des attributions de compensation de taxes professionnelles revenant à chaque commune.

À la suite de la signature de ce rapport, l'intérêt communautaire de certaines compétences devra être étudié. C'est-à-dire qu'il faudra tracer une ligne de partage, au sein d'une compétence, entre les domaines d'action transférés à la communauté de communes et ceux qui demeurent au niveau des communes. Pour certaines compétences, comme les ordures ménagères,

l'assainissement, les transports urbains ou le PLU, il n'y a pas d'intérêt communautaire à définir.

Le nom de cette communauté de communes ? La C.C. de la vallée de Chamorix-MontBlanc. Chaque commune se retrouve dans l'évocation de Chamorix et du Mont-Blanc. En effet, la vocation de la haute vallée de l'Arve, pour laquelle le tourisme est le moteur principal, est d'être reconnue. En mutualisant leurs services, les quatre communes souhaitent la faire rayonner sur l'ensemble du territoire. La volonté affirmée est de faire en sorte que l'ensemble des administrés bénéficie des mêmes services. Mais, en définitive, la réussite dépendra surtout des hommes qui la constituent, de leur patience et leur implication.

Vincent Descombes-Sevoie

Le sauteur Vincent Descombes-Sevoie né à Chamonix le 9 janvier 1984 vit aux Houches lorsqu'il n'est pas en déplacement. La commune des Houches lui accorde chaque année une subvention afin qu'il puisse se consacrer à son entraînement et représenter son village lors de grandes compétitions internationales. Entre deux ansées, il nous livre ses secrets de préparation...

Des news de...

- Comment t'es tu préparé à ta saison d'hiver?

Depuis 3 ans, je passe pas mal de temps l'été à Courchevel au centre d'entraînement, environ 8-10 semaines entre juin et septembre. Au programme de ma préparation physique : musculation, bondissements, sprints, proprioception... Et aussi beaucoup de sauts, environ 500.

Je n'ai pas changé grand-chose cet été dans mon entraînement physique et ce n'est que j'ai attendu 1 mois et demi plus tôt pour essayer de progresser davantage. Pour le saut par contre, j'ai un peu occasionnel mon système de saut au niveau de la prise d'élan et de l'impulsion pour être plus compétitif, ce qui n'a pas été évident.

Si non, j'ai participé à quelques stages avec le groupe à l'étranger, je me suis entraîné physiquement à la maison et je me suis reposé, ce qui fait bien sûr partie de l'entraînement.

- Quelles compétitions en perspective?

J'ai remporté une place dans les 25 en coupe du monde en décembre dernier à Lillehammer et en coupe continentale à Vikersund. Malgré ce début un peu timide, j'ai eu conscience qu'il me faut faire quelques compétitions pour engranger de la confiance. J'ai participé fin décembre à trois compétitions sur le circuit coupe du monde à Engelberg en Suisse. Les grands rendez-vous de la saison sont à venir : la tournée des 4 trampolins, les jeux olympiques de Vancouver et les championnats du monde de vol à ski à Planica en Slovénie au mois de mars.

- Qu'attends tu de cette saison 2010?

Je dois encore progresser sur pas mal de points, mais j'aspire que cette saison va me permettre d'en apprendre davantage pour grimper les échelons. Je n'ai pas vraiment d'objectif précis, mais j'aspire réaliser un grand coup aux Jeux Olympiques ainsi qu'à tous les grands rendez-vous de la saison. Sans oublier le classement général de la coupe du monde!



Un petit bout de femme, championne du monde de quad

Avec son frère aîné pour ATG, son frère Camille Uprati, la terre et le monde de l'adaptation. Reporter photographes de l'équipe, elle a réalisé cette année bon nombre de performances. Elle commence par participer au Dakar 2009 (en Argentine), malgré un accident à seulement une étape de la fin, Camille ne se décourage pas et décide de s'attaquer au Championnat du monde, motivée pour offrir la couronne mondiale féminine de sa première participation. Après le Abu Dhabi Desert Challenge en mars 2009, Camille enchaine sur le rallye de Tunisie puis sur le rallye de Sardaigne. Après avoir effacé des traces d'une régularité de matrasseuse au volant de son ATG 525, elle a décroché le rallye des Pyrénées avec sé-

rité. Elle remporte le rallye de la catégorie quad «Quelle satisfaction de gagner l'avant dernière épreuve du Championnat du Monde des Rallyes Tout Terrain devant deux autres concurrents. Pour la première fois, une femme remporte le titre de championne dans une catégorie lors d'un Mondial et devient avec panache une adversaire masculine. Camille Uprati a mis son pan sur le rallye de France en disputant dans la catégorie Quad. Et en étant sacrée Championne du Monde féminine en catégorie MotoQuad 2009, avec même la finale qui s'est déroulée fin octobre au Rallye du Maroc. Rendez-vous au Dakar 2010, pour une revanche...

Jérémy Jacquier

Petit, il fabriquait des boîtes aux lettres pour tout le quartier des Chavants... Son arrière grand-père et deux de ses oncles étaient menuisiers. Aujourd'hui à tout juste 19 ans, il est considéré comme le meilleur apprenti de France. Au Sénat, il recevra sa médaille d'or en janvier 2010. Retour sur un joli parcours, tout en humilité.

Après une première S au Fayet, Jérémy bifurque vers un CAP menuiserie. « Mais profit me le déconseillaient en me disant « C'est dommage tu as de bonnes notes ». Mais chez moi, on m'a laissé faire ce que je voulais et, la menuiserie c'est vraiment ce que je voulais faire. » Jérémy a toujours été bricoleur. Il s'inscrit donc au CFA de Maythet, école gérée par les Compagnons du Tour de France.

En deuxième année, son formateur, un compagnon répondant au nom de Guillaume Michaud lui propose de participer au concours « Un des Meilleurs Apprentis », organisé par la société des Meilleurs Ouvriers de France. Outil pédagogique reconnu, il met en compétition les apprentis de niveau de terminale, de CAP, de BEP ou de Formation Complémentaire sous contrat d'apprentissage ou en scolaire dans un établissement de Formation Professionnelle public ou privé. Ce concours a pour objectif d'améliorer la formation professionnelle, de favoriser l'esprit d'équipe, d'affirmer la personnalité de l'apprenti, de développer l'esprit d'initiative et de créativité, d'obtenir la juste récompense de son effort.

« Alors, j'ai accepté. »

En décembre 2008, il reçoit les sujets. Et a le choix entre la réalisation d'une table basse ou celle d'un départ d'excalibur. Il choisit la table basse « parce que c'est un meuble que l'on peut garder ». Dans le dossier sujet, il trouve les cotes à respecter. Mais, il choisit lui-même plusieurs essences de bois (frêne, merisier, noyer, cerisier...) aux différentes couleurs qui permettront de bien voir les assemblages. Car cette table basse est entièrement en bois massif sans plaques. Jérémy réalise sa table principalement à l'école, « sauf les finitions que j'ai effectuées en entreprise ». C'est d'ailleurs son employeur, les Châlets Toppier, basé aux Houches, qui lui a donné une grande partie du bois nécessaire à la fabrication de la table basse. L'autre partie lui est fournie par son école. Environ 200 heures de travail plus tard Jérémy rend sa maquette (comprendre objet fini) en mai 2009. Un premier jury note au niveau régional puis tous les médailles d'or sont regroupés et présentés devant un jury national constitué de meilleurs ouvriers de France, rien que ça. Après délibération, Jérémy est considéré meilleur apprenti de France en menuiserie. « Je ne m'attendais pas à avoir le prix. J'étais déjà surpris au régional ! » Sa table basse sera gardée un an par les compagnons, puis elle pourra orner son salon.

Il poursuit depuis son cursus en préparant en alternance au sein des Châlets Toppier le Brevet professionnel de menuiserie à Échirolles, toujours dans une école de Compagnons, « pas pour partir sur les routes mais bien pour leur réputation ».

Quand on lui parle de ce titre tout de même honorifique obtenu l'année dernière, Jérémy sans fausse modestie répond « Ce ne m'a pas fait grand-chose.

J'ai juste l'impression d'avoir construit une table bien faite, comme il le faut ». Nous ajoutons, dans les règles de l'art...



Réaliser un projet, dessiner l'épure, débiter le bois, fabriquer les gabarits, tailler, assembler, poncer, racle, vernir... Autant d'étapes nécessaires à la fabrication de cette table en bois massif.



✉ Directrice de la publication : Patrick Dole ✉

Mairie des Houches - B.P. 1 - 74310 Les Houches - Tél. 04 50 54 40 04 - Fax : 04 50 54 55 22

www.leshouches.fr

Coordinateur du comité de rédaction : Prémabile - Jessica Compot

Ont participé à ce numéro :

Clara Appolina, Myrtille Bocca, Clotilde Oudry, Xavier Cheneval, Ylaine Descombes-Savoie, Jérémy Jacquier, D'Idier Joseph, Paul Labrosse, Christine Malgou, Yves Renault, Thérèse et Bernard Théry, Xavier Roman, Vanessa Ruby, Frédéric Sivoine

Crédit photo : Jess la Compot, Vincent Descombes-Savoie, Jérémy Jacquier

Infographie - Impression : Cybergraph Communis - tél. 04 50 53 48 00

Retrouvez le bulletin municipal sur le site internet : www.leshouches.fr



Les Happy culteurs... « Si tu aimes le miel, ne crains pas les abeilles »

Branche de l'agriculture, l'apiculture élève les abeilles pour exploiter, de façon mesurée, les produits de sa ruche (miel, pollen, cire, gelée royale et propolis). En échange de ces délices, l'apiculteur s'engage à procurer à l'abeille un abri, des soins et à veiller sur son environnement. Aux Houches, quelques-uns pour le plaisir élèvent des abeilles. Portrait collectif de ces hommes et femmes qui murmurent à l'oreille des abeilles.

Pratiquée sur tous les continents, cette activité diffère selon les variétés d'abeilles, le climat et le niveau de développement économique. C'est une activité où se mêlent méthodes ancestrales comme l'enfumage, et méthodes modernes comme l'élimination artificielle ou l'étude du trajet des abeilles. Dès 800, une ordonnance de Charlemagne nous apprend que l'on utilisait des ruches en paille tissée. La récolte dans ces ruches était pratiquée par étouffage total ou partiel de l'essaim. La musée montagnard en expose trois provenant de la vallée. L'invention de la hausse, au milieu du XVIII^e siècle, remédie à ces inconvénients, et c'est à partir de ce moment que l'on peut commencer à parler d'élevage. L'entrée dans l'apiculture moderne se fit avec l'invention du cadre mobile mis au point en 1844 par Delessouveys. L'apiculture devenant ainsi le seul élevage où l'on s'enferme, ni ne tue l'animal élevé.

La conduite d'une colonie* consiste principalement à veiller à l'état de la « démographie » des ruches. La population de la colonie varie suivant les saisons. Elle est importante pendant les périodes où les ressources sont abondantes dans la nature (30 000 à 70 000 individus). Elle est minimale l'hiver (5 000 individus) afin de réduire la consommation de provisions au minimum. Cependant, elle ne

doit pas être trop faible, car c'est elle qui devra relancer la colonie au printemps.

Les abeilles se débrouillent toutes seules. Avec des ruches nécessitant finalement peu de travail de la part des apiculteurs. « Le défi de la ruche, raconte Jean-Maurice Rossier, c'est l'hivernage. Si on les range bien, toute l'année après se passez bien ». Par nature, s'entend préparer les abeilles à passer un bon hiver en enlevant quelques rayons et en cloisonnant leur espace au maximum (pour qu'elles aient moins d'espace à chauffer).

« Puis, ici, en montagne, on les touche plus jusqu'au printemps sinon, on peut tuer le couvain » explique Chantal Trappier. En avril, donc, on élève la Esce de la colonie, on enlève les cloisons et on rajoute quelques rayons pour qu'elles puissent se mettre au travail. En été, on laisse les butineuses rentrer le miel. Puis, on attend la miel d'août pour récolter ! ça semble simple, mais je suis les voir tous les jours ! s'exclame Jean-Maurice.

L'apiculture est une activité qui se pratique avec passion, sinon l'abandon arrive vite.

Comment devient-on apiculteur ?

À Vualagna, Chantal Trappier a récupéré une dizaine de ruches de son père, Roland qu'il lui en a possédés jusqu'à cinquante. « J'ai appris à peine avec mon père et surtout avec mon oncle de Fassy en lisant et je suis allée à des congrès de

quand des apiculteurs de Haute-Savoie. Mais, je dirais qu'on apprend tous les jours et puis qu'il faut avoir envie de le faire »

Jean-Maurice Rossier, sur son promontoire de l'Essart est bienheureux avec ses abeilles. « A 14 ans, ça m'intéressait déjà, j'ai lu des livres mais j'ai attendu d'avoir 40 ans pour en avoir 170 et une opportunité : un essaim au Bourgnet, dans je suis allé le chercher et je m'y suis mis ! C'est dommage, j'y ai plus beaucoup d'années pour enseigner. C'est comme taper une fois, ce sont des gestes qui ne devraient pas se perdre ».

« On dit souvent que l'abeille est la sentinelle de l'environnement. On prête à Albert Einstein la citation : « Lorsque l'abeille disparaîtra, il ne restera plus que quatre ans à vivre à l'homme ». Des études révèlent que les abeilles ne sont que peu sensibles aux hydrocarbures alors que l'utilisation des pesticides est responsable du syndrome d'affaiblissement des abeilles dans les régions agricoles. « Les Houches, c'est un peu un petit paradis pour les abeilles. Il y a toujours de la nourriture, elles profitent de la biodiversité. Les abeilles sont en bonne santé même si les récoltes houchardes sont moindres que celle provenant des ruches placées fois à un champ de colza... »



Une colonie d'abeilles se compose d'une reine unique, de nombreuses ouvrières (familles), de faux bourdons (mâles) et de couvain (œufs + larves + nymphes). Une ruche contient une colonie.



* DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Patrick Dole *
Mairie des Houches - B.P 1 - 74310 Les Houches - Tél. 04 50 54 40 64 - Fax : 04 50 54 55 23
www.leshouches.fr

Coordinateur de comité de rédaction : Prémilade - Justine Corpeis
Ont participé à ce numéro :

Michèle Bayou, Cindy Blanc-Gosset, Myriam Boiss, Cécile Cauchy, Xavier Chamblot, Didier Joseph, Christine Hégnat, Fanny Houchard-Lambert, Xavier Rossier, Jean-Maurice Rossier, Yvonne Mol, Yvonne Ruby Corina & Silvanetti, Marie Slaynt, Chantal Trappier.

Crédit photo : Justine Corpeis, Geoffrey Gasbert, Emma et al Hoy, Huzia Houchard, Office de Tourisme des Houches & Service
Infographie - Impression : Cybergraph Cluses etc - tél. 04 50 50 4010

Retrouvez le bulletin municipal sur le site Internet : www.leshouches.fr



Focus sur ... le week-end climat

À la fois majestueuses et fragiles, les montagnes, par la fonte des glaciers, les chutes de pierre témoignent du changement climatique qui s'opère indéniablement, là, sous nos yeux. Face au constat d'urgence, les élus de la vallée de Chamonix-Mont-Blanc ont choisi de se mobiliser dans le cadre d'un Plan Climat Energie Territorial (PECT). Pour informer et sensibiliser le grand public, un week-end dédié au plan climat de la vallée et au changement climatique en général a été organisé du 17 au 20 septembre sur les quatre communes de la vallée de Chamonix-Mont-Blanc.

Un week-end climat en trois temps forts

De nombreux partenaires locaux, nationaux et internationaux se sont mobilisés pour mettre en place cette journée portée par la SI-VOH HVA. Le jeudi 17, à 20h, à l'hôtel des Aiglons, une conférence organisée par Mont-Blanc ECO tourisme et animée par Yohann Robert (consultant en tourisme et développement durable) a posé la question de l'adaptation au changement climatique du secteur touristique.

Le lendemain, à 20h30, les quatre communes ont diffusé au même moment et en avant-première le film *Days of the Turbulent* de Franzy Anzures en présence aux Houches et à Chamonix de Fernand Pireau, guide driva et acteur.

Point d'orgue de l'événement, une réunion publique organisée le samedi 19 à 20h30 à l'espace Oïca avait pour but de parler du changement climatique à l'échelle globale et local et du plan climat dans lequel les communes s'engagent. Deux cent cinquante personnes se sont déplacées pour en savoir plus. Le débat amoral est à prolonger.

Une prise de conscience en marche

Corinne Saltmann, en contrat avec les quatre communes pendant trois ans est chargée d'élaborer ce PECT. C'est une première en Haute-

Savoie pour un territoire et une première pour une station touristique en France. Il n'en fallait pas moins : le milieu alpin est particulièrement sensible aux changements climatiques. En effet, alors que depuis 100 ans la température au niveau mondial a augmenté de 0,8°C, à l'échelle de la vallée, cette hausse est de 1,5°C...

Des ateliers sont établis dans le cadre du PECT pour impliquer les citoyens. « Le PECT ne doit pas être un plan écrit des collectivités, nous devons le co-construire », explique Corinne Saltmann.

Atténuation et adaptation

La réduction s'accompagne inévitablement d'une adaptation de nos modes de vie aux changements climatiques. Pour plus de cohérence, le même bureau d'étude établit le diagnostic quantitatif des émissions de la vallée et oriente le travail des ateliers.

Les Ateliers :

- Urbanisme et habitat
- Transport et déplacement
- Consommation et déchets
- Sensibilisation et tourisme

Tout le monde peut s'inscrire pour participer aux ateliers : planclimat@si-vochva.ch

Les objectifs sont d'atteindre à l'échelle française le Facteur 4 (diminuer par 4 les émissions d'ici 2050) et le 3 x 20 européen (moins 20% de GES, moins 20% de consommation d'énergie et plus 20% d'utilisation d'énergie renouvelable).

Devant le constat d'urgence, quelques actions concrètes sont déjà en marche dans la vallée : chaufferie bois de Vallorcina, ré-aéon sur l'éclairage public... La rédaction du plan est attendue pour 2011.

Qu'est-ce qu'un PECT ?

Portée par la collectivité, le PECT est une démarche de développement durable visant à mobiliser l'ensemble des acteurs du territoire (collectivités, entreprises, particuliers) dans l'objectif commun de réduire les émissions de gaz à effet de serre pour lutter contre le changement climatique. Les élus référents sont Patrick Dels et Joël Dillon.



Photo réalisée pour la promotion du film à New York.

Le service urbanisme accompagne vos projets

Aider la population à réaliser ses projets, tout en respectant le code d'urbanisme et le règlement du Plan Local d'Urbanisme telle est la vocation du service urbanisme.

En 2008, 61 dossiers de permis et 106 déclarations préalables ont été déposés. Retour sur un travail nécessitant compréhension, concentration et rigueur.

Tous les après-midi (sauf le jeudi), Annabel Seghomonian et Sabrina Sowa reçoivent le public afin de le renseigner sur les possibilités de construction sur leurs terrains. Le service urbanisme peut être considéré comme sensible, tant les intérêts individuels et patrimoniaux sont en jeu. La réforme de 2007 du Code de l'Urbanisme et la révision, toujours en cours

du PPR (Plan de Prévention des risques) ont participé à une surcharge de travail.

Le service urbanisme instruit en interne les certificats d'urbanisme et les déclarations préalables. La Commune, par convention, délègue à la DDEA, subdivision de Bonneville, l'instruction des permis de construire et autres autorisations du sol. Bien que le service urbanisme ne soit pas totalement « instructeur », la Commune attache une grande importance au rôle du service municipal qui est d'informer et de conseiller la population, en amont d'un dépôt de dossier. Ce afin que celui-ci, lorsqu'il est déposé officiellement soit complet, et que des éventuelles erreurs puissent être détectées.

Les bureaux de l'urbanisme sont fermés au public le matin, pour permettre au personnel d'instruire les dossiers.

L'instruction consiste à vérifier que les dossiers déposés soient conformes au code de l'urbanisme, au PLU, au PPR, aux servitudes d'urbanisme créées par la commune et aux servitudes d'utilité publique.

Les dossiers sont examinés par une commission municipale présidée par Joël Hugo, Maire-Adjoint chargé de l'Urbanisme ; elle est composée d'élus, de membres extérieurs et de techniciens. Cette commission étudie principalement l'esthétique des dossiers de permis de construire déposés et veille à l'intégration des projets dans le paysage.

- Le certificat d'urbanisme, en droit français, est un acte administratif qui indique les règles d'urbanisme, les limitations administratives au droit de propriété et le régime des taxes et participations d'urbanisme applicables à un terrain donné ainsi que l'état des équipements publics existants ou prévus. Il est délivré gratuitement à toute personne le demandant. C'est un document opposable aux tiers.

- La déclaration préalable est exigée pour toute modification d'aspect de la façade (paroiement de mur, création de débâche de toit, ravalement de façade...) pour toutes les constructions de moins de 20m².

- Le permis de construire est un document officiel qui autorise la construction ou la rénovation d'un bâtiment à usage d'habitation, industriel ou autre.

La démarche

- Un ou plusieurs rendez-vous d'information avec le service urbanisme et éventuellement avec Monsieur HUGO, Maire-Adjoint
- Dépôt du dossier de permis au service urbanisme
- Vérification des pièces constituant le dossier
- Présentation devant la commission urbanisme pour avis
- Transmission de l'instruction à la DDE pour l'aspect réglementaire

Horaires d'ouverture :

le lundi, mardi, mercredi de 14h à 17h30, le vendredi de 14h à 17h





La commune s'engage :

Développer une politique durable de l'habitat, respectueuse de l'environnement est une priorité pour la municipalité. Elle se veut incitative en vertu d'une délibération du conseil du 31 juillet 2008 selon laquelle le CCS est majoré de 20% pour les constructions respectant des critères de performances énergétiques ou comportant des équipements de production d'énergie renouvelable et d'une délibération du 15 mai 2008 attribuant une subvention communale pour tout équipement de chauffage utilisant les énergies renouvelables. Rappelons également que la future mairie sera une référence en terme d'utilisation d'énergie renouvelable.

Vers une nouvelle esthétique ?

En ce qui concerne l'architecture, la commission urbanisme privilégie une intégration envi-



ronnementale respectueuse de l'architecture locale et favorisant la sobriété énergétique (« consommer moins, consommer mieux »). Pour les constructions neuves, l'urbanisme local se dirige vers une démarche de qualité environnementale de type HQE (haute qualité environnementale). Il favorise les formes d'architecture bioclimatique et promeut la construction de bâtiments visant des hautes performances énergétiques (HPE, THPE, BBC ou maison passive).

Les dépositaires de projet concernant l'habitat existant devront rechercher une meilleure maîtrise de l'énergie. En parallèle, la municipalité favorise la réalisation de diagnostic énergétique du patrimoine bâti, la rénovation de bâtiments performants énergétiquement entre autres par leur isolation, l'utilisation de technologies à faible consommation énergétique.

Peu à peu, une nouvelle architecture en terme d'esthétisme, de matériaux ou d'utilisation d'énergies renouvelables s'installe aux Houches, suscitant souvent discussions.

Aux Chevets, un projet nouveau est en train de voir le jour. Dans ce projet, les façades de trois chalets à ossature bois sont ponctuées de nombreuses ouvertures verticales, les incitant dans une esthétique contemporaine. Au cœur du terrain, le toit d'un parking accueille une vaste terrasse commune.

A Coupeau, une maison répondant aux normes BBC (bâtiment basse consommation) est en cours de réalisation. Cette construction à ossature bois est chauffée en hiver et ventilée en été grâce à un puits canadien. Un système de récupération d'eau est installé.

Consulter l'ADEME (agence de l'environnement et de maîtrise de l'énergie) et PRIORITERRE (centre d'information et de conseil énergie, eau, consommation) est indéniablement favorable à la réalisation de tous projets.

Basile à Potey Prioriterra est une association dont la mission est de sensibiliser et informer gratuitement, de façon neutre et objective, tous les citoyens. Ses domaines de compétence sont l'eau, l'énergie et la consommation dans une optique de développement durable. Ce service s'adresse à tous les publics : particuliers, entreprises et collectivités. (tel : 04 50 67 17 54 - www.prioriterra.org)

Réglementation thermique

Elle fait suite à la RT 2000 qui transpose la directive européenne sur la performance énergétique des bâtiments et s'applique aux bâtiments neufs, elle est applicable depuis le 1^{er} septembre 2006.

- RT 2005 : consommation max primaire entre 80 et 250 kWh/m²/an
prochaines étapes :
RT 2010 - RT 2005 - 15%
- HPE (haute performance énergétique) :
RT 2005 - 10%
- THPE (Très haute performance énergétique) :
RT 2005 - 20%
- BBC (bâtiment basse consommation) :
consommation entre 40 et 75 kWh/m²/an
- Énergie passive
- Énergie positive : horizon 2020



Bouillette, confident de la montagne

Dès la fin du XIX^e siècle et les impressionnistes, les peintres quittent leurs ateliers pour étudier directement leur sujet « in situ ». Artistes de la nature, ils cherchent à représenter la vie de la lumière, à différentes heures du jour, sur un lac, une montagne ou une cathédrale. Edgar Bouillette, amoureux de la montagne, est de ceux-là...

Edgar Bouillette est né à Paris en 1872 où il poursuit des études de droit et de lettres. Avocat stagiaire à la Cour de Paris, il abandonne la plaidoirie pour se consacrer à la peinture. Pendant la guerre de 14-18, il passe plusieurs mois dans les tranchées d'Yser. À son retour, il cherche la paix en haute vallée de l'Arve. Au cours d'une randonnée avec le Club Alpin Français, il découvre le hameau de Sanob (aujourd'hui de Coupéau). Il achète deux chalets et devient l'un des premiers résidents secondaires des Houches. Il expose au salon des peintres de montagne de 1911 à 1939. Eau-fortes, peintes à l'huile, aquarelles, huiles, il réussit dans tous les domaines mais c'est l'eau-forte toute en nuances et subtilités qui connaît le succès à son plein épanouissement. Jusqu'en 1960, année de sa mort, il parcourt la vallée et se plaît à réaliser des croquis, des peintures, des estampes de montagnes, grandes imprimeries de son œuvre...



Copier la vie secrète de la montagne

La muse la plus précieuse quelques-unes des acquisitions d'Edgar Bouillette offertes par la famille. Il a été créé 300 exemplaires de l'aquarelle sans titre représentée ici. Regardons-la ensemble, laissez-nous conter le chant de la montagne...

Un chemin étroit et escarpé mène à une belle ferme traditionnelle construite en pierre et bois, comportant un galerie pour sécher les récoltes et son toit à faible pente, largement débordant. Après l'ombre de la forêt, le regard est attiré vers la lumière créant la lumière, juste à quelques pas de la maison refuge. Les deux tiers supérieurs de la gravure sont occupés par la majestueuse aiguille du Goûter éclairée d'un ciel matinal. Edgar Bouillette, par son talent à saisir les confidences de la nature, nous permet de gravir ce petit chemin, et d'être ainsi par la grandeur de la montagne. Nous, spectateurs, respirons l'air frais de la fin de l'hiver, bénéficions des bienfaits d'une promenade en forêt... par le truchement de l'art.

Patrimoine



Portrait de d'Edgar Bouillette
peint par M. Adrien



L'eau-forte est la technique par excellence des peintres-graveurs. Nombreux sont les artistes qui apprécient la liberté de dessin qu'elle offre. C'est pourquoi elle est toujours courante aujourd'hui. Sa découverte au début du XVI^e siècle d'inspiration d'une technique en usage chez les armuriers depuis le XII^e siècle. L'eau-forte se caractérise par le fait que le métal est mordue par un acide plutôt que taillé par un outil. Une série d'expériences a conduit à la mise au point de l'aquarelle au XVIII^e siècle. Le Prince

revendique en 1768-69 l'invention de ce qu'il nomme « le monture ou l'art ». Peu après, Goya lui donne ses lettres de noblesse. Cette technique est un dérivé de l'eau-forte qui permet d'obtenir une surface composée de points plutôt que de traits. Sur le plan visuel, ces différents grains sont perçus comme des demi-tons. Cette technique est souvent employée en complément de l'eau-forte. Elle correspond alors au lavis ajouté à un dessin à la plume, créant des ombres avec des effets de traits.

Les Houches, côté femmes

Dans les montagnes, avant l'essor touristique du XIX^e siècle, la vie est rude. Pour y survivre, hommes, femmes, enfants ont un rôle à remplir : tous égaux dans le travail mais à chacun le sien. Cette exposition, organisée par l'association Dans l'temps, ouvre ses portes le 6 juillet 2009. Elle veut être un hommage à la femme d'ici et d'autrefois, fidèle compagne et conseillère du patriarche.

Culture et Patrimoine

Cette exposition riche de photographies, d'estampes et de richesses présente en ouverture les étapes incontournables de la vie d'une femme du « berceau à la tombe » selon la formule de l'ethnologue du début du XX^e siècle Arnold Van Gennep, mais aussi les spécificités d'un événement particulier : le mariage, important rite de passage...

Afin de comprendre qu'au sein de la société paysanne traditionnelle les femmes occupent une place centrale dans le système productif, un panneau de l'exposition décrit le travail intense des « femmes de ferme ». En effet, à l'égal des hommes, elles vaquent aux travaux des champs et de l'alpage sans pour autant négliger les enfants et les tâches ménagères. Elles font preuve d'une incroyable activité, travaillant sans relâche à la terre et à la maison, du

matin au soir et tous les jours de l'année. Ces femmes, fortes et anonymes, engendrent, nourrissent et habillent...

Pourtant, dans cette société aux codes largement établis, certaines femmes se choisissent un autre destin : la maîtresse devenant peu à peu sage-femme, la rigente ou maîtresse d'école, ouvrière d'usine, la cheminote sur la ligne PLM (Paris - Lyon - Marseille), la barbotière...

Les conséquences de l'émigration saisonnière des hommes sur la vie des femmes restées au village sont également envisagées. Puis, l'exposition décrit les causes et chemins de l'émigration féminine.

L'exposition souhaite ensuite soulever la question de l'édification des montagnes dans la littérature des XVIII^e et XIX^e siècles. Découvrez ainsi de belles estampes représentant Claudine, héroïne de la première nouvelle savoyarde écrite par le chevalier Florian, acquises par le Musée Montagnard. Les propos de Stephen d'Arve, célèbre rédacteur en chef de l'Abécaille de Chamonix, journal local de la fin du XIX^e siècle, décrivant la beauté des femmes de la vallée et fustigeant le colportage d'idées reçues les concernant trouvent leur place dans cette exposition...

La mention d'Agnès et de sa fille Béatrice de Faudgry (qui fait construire le château Saint Michel à la fin du XII^e siècle), des procès en sorcellerie menés à l'encontre de certaines femmes de la vallée, permet à l'exposition de s'inscrire dans le grand mouvement historique. Marie Paradis, a vécu au hameau du Bourgeat aux Houches, Henriette d'Angville après son ascension au mont Blanc lui a rendu visite...

Ainsi, comment évoquer la place des femmes dans cette vallée sans évoquer leurs prouesses en montagne à force de volonté hors du commun... Pour illustrer ces propos, le Musée montagnard a choisi d'exposer quelques reproductions de dessins au crayon, au sépia ou à l'aquarelle du Carnet vert d'Henriette d'Angville, écrit en 1839 et conservé depuis 2007 au Conservatoire d'Art et d'histoire d'Annecy. Un de ces dessins immortalise Henriette d'Angville dans une robe à carreaux et coiffée d'un chapeau aux larges bords.

Pour terminer ce sont les femmes légendaires qu'elles soient Vierge ou Fée qui sont abordées.

Ainsi, cette exposition plus qu'une évocation de certains aspects propres à la condition féminine dans les Alpes veut être un hommage bien mérité à nos aïeules.

Musée Montagnard
Place de l'église - Les Houches - 04 50 54 55 71

*Les Houches,
côté femmes*

exposition
2009 - 2010

Est : tous les jours sauf le mardi de 15h à 18h
Hiver : lundi, mercredi, vendredi de 15h à 18h



© DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Patrick Dolé ©
Mairie des Houches - B.P. 1 - 74310 Les Houches - Tél. 04 50 54 40 04 - Fax : 04 50 54 55 22
www.leshouches.fr

Coordonnées du comité de rédaction : Prilambale - Justine Compot

Ont participé à ce numéro :

Joël Hago, Sébastien Soave, Christelle Halgrat, Marie-Hélène Montagne and Vanessa Riaby, Amalbel Sophorocelin
Xavier Charissot, Cécile Casady, Myriam Bozon, Didier Jospé, Xavier Rousseau

Crédit photos : Denis Archébaud, Musée Montagnard, office de tourisme des Houches & Savoie,
Isidore Nephé - Impression : Cjberg nph Chamonix - tél. 04 50 33 48 0

Retrouvez le bulletin municipal sur le site internet : www.leshouches.fr



Humatem fête ses 10 ans !

Environ 75% du matériel médical envoyé par les acteurs de solidarité internationale vers les pays en développement est inutilisable ou inadapté... Humatem ne peut accepter ce chiffre. Cathy Blanc-Gonnet Roboch et Barbara Comte pilotent les activités de l'association dont les locaux se situent au-dessus de ceux du ski-club. Association reconnue d'intérêt général, Humatem est un acteur incontournable de la solidarité internationale dans le domaine médical.

L'objectif Humatem est d'améliorer la qualité des soins dans les pays en développement en contribuant à l'équipement des structures de santé. L'association gère, via Internet, un service unique en France : la banque de matériel médical pour la solidarité internationale. Ainsi, Humatem assure pertinence et cohérence en réalisant des inventaires, en centralisant les offres, et en coordonnant la logistique d'entèvement du matériel en milieu hospitalier.

Humatem a aussi un centre de ressources sur le don de matériel médical. L'association participe à des rencontres associatives, des salons professionnels, dispense des formations sur le don de matériel aux pays émergents, met à disposition des outils tels que guide pratique, exposition thématique, fichier de ressources biomédicales locales, base documentaire...

Grâce à la mise à disposition par la commune de locaux plus grands permettant l'accueil de stagiaires et l'installation d'un atelier, un véritable espace de travail a pu être développé : la création du réseau Biomédical.

Entre ces trois axes, des points permanents optimisent la qualité des dons.

Le réseau bio médical solidaire

L'atelier bio médical est essentiel pour l'urgence d'excellence d'Humatem. Yannick, technicien bio médical, dont le poste a été créé en 2008, contrôle les performances des équipements techniques qui transitent par la banque de matériels. « Cet atelier est indispensable pour notre activité, mais est entièrement ouvert aux autres acteurs de la solidarité internationale. Moteur d'initiative de fonds moyens techniques, un local, heureusement mis à disposition par la commune, un outillage spécifique. Pour chaque catégorie de matériels est associé son propre secteur... Entre 10 et 15 équipements spécifiques sont nécessaires pour un atelier efficace »

Biomédical souhaite référencer différents partenaires techniques (le SAV des fabricants, les prestataires de maintenance, les cours de travaux pratiques des universités) afin de créer un véritable réseau d'acteurs de la solidarité internationale.

Interaction avec la banque.

L'objectif ? « Créer un réflexe... Il est inadmissible que le matériel parte dans un pays en développement sans avoir été contrôlé auparavant... »

Un équilibre fragile

En définitive, les activités de l'association sont florissantes, les objectifs atteints et sans cesse renouvelés. Mais une telle structure nécessite des moyens.

Les subventions régionales n'ont cessé d'augmenter jusqu'à, mais la crise semblait toucher en priorité le secteur associatif, elles vont brutalement diminuer dès l'année prochaine.

Heureusement, les subventions communales restent stables avec une enveloppe de 30 000 euros en plus à la disposition du local.

Pour équilibrer les comptes, un stagiaire est chargé de rédiger de nouveaux dossiers de mécénat afin de démarcher le secteur privé. « C'est difficile de convaincre le secteur privé car notre mission n'est pas l'action directe : on ne construit pas des opéatoires par exemple. »

Mais, si vous trouvez normal que le matériel médical encore performant, dont les acteurs de santé français n'ont plus l'utilité, soit réutilisé dans les structures de santé des pays en développement, soutenez l'association pour améliorer la santé dans les pays en développement.



« Lors du déménagement de l'hôpital, nous avons confié à Humatem la redistribution aux ONG de tout le matériel médical dont nous n'allons pas avoir l'utilité dans le nouvel établissement. L'opération d'embarquement a été menée avec professionnalisme et cela nous a permis d'aler simultanément la Roumanie, le Togo, la Guinée, le Bénin... »
 CHR, Annecy

Humatem c'est chaque année :

50 projets de santé soutenus

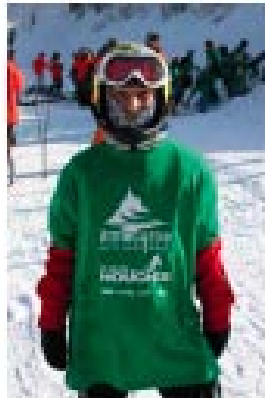
25 pays bénéficiaires

3000 matériels médicaux envoyés

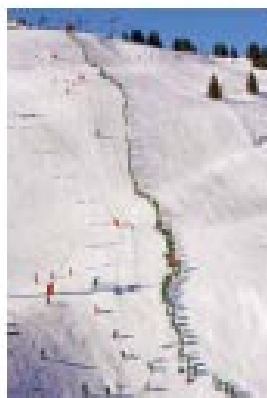


Les opérations de soutien à la candidature d'Anncy aux Jeux Olympiques d'hiver de 2018 en images...

Culture et Patrimoine



Anncy, sélectionnée pour représenter la France !



© DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Patrick Dole ©

Mairie des Houches - B.P.1 - 74310 Les Houches - Tél 04 50 54 40 04 - Fax : 04 50 54 55 23

www.leshouches.fr

Coordonnateur du comité de rédaction : Prémale - Jessica Compois

Ont participé à ce numéro :

Cécile Applegate, Myriam Bazon, Sylvie Collin, Didier Jospé, Christine Pignat, Xavier Rossier, Marie Sayat, Frédéric Siretton

Créati photo : Office de tourisme des Houches, Jessica Compois

Infographie - Impression : Cyberglyph Chamonix - tél 04 50 53 49 00

Retrouvez le bulletin municipal sur le site internet : www.leshouches.fr

